



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Soutenabilité de la filière médicamenteuse anti cancer

Question écrite n° 13138

Texte de la question

M. Vincent Ledoux interroge M. le ministre de la santé et de la prévention, sur la soutenabilité de la filière médicamenteuse anticancer. La science, la technologie et les innovations médicales ont connu ces vingt dernières années un essor considérable, ayant permis non seulement de mieux traiter les malades en général et ceux du cancer en particulier, mais aussi de promouvoir une économie ciblée, par l'émergence de nouvelles filières et industries dans les domaines pharmaceutique et médico-technologique. Dans son récent rapport « Médicaments anti cancéreux onéreux : disponibilité et soutenabilité » publié en octobre 2023, l'Académie nationale de médecine (ANM) accuse le retard de la France dans la politique de soutien aux petits et moyens opérateurs des officines pharmaceutiques du cancer : « Face à ce retard de la France dans le domaine il importe de soutenir fortement, financièrement, les jeunes pousses et l'industrie française du médicament anticancéreux ». Sachant que la prévalence du nombre de cancers a augmenté et donc le coût de prise en charge aussi, la solution proposée par l'ANM semble pouvoir constituer une aubaine dans la politique nationale de lutte contre cette maladie, sans oublier l'aspect économique, qui vise à développer une filière médicamenteuse en pleine expansion. De son côté, le Conseil national de l'industrie affirme que « alors que l'environnement de la santé est en profonde mutation, il convient de permettre à nos industries de santé d'exprimer tout leur potentiel stratégique, économique et social au service des patients et de la communauté médicale ». Dès lors, il lui demande ce qu'il met en œuvre pour encourager, soutenir et promouvoir les *start-up* et les moyens opérateurs industriels de la filière du médicament anticancéreux.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13138

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2023](#), page 10424

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)